

## CHRONIQUE POLITIQUE.

---

Le général Gemeau nous quitte ; il est appelé par le Gouvernement au commandement de l'armée d'Italie ; est-ce une disgrâce ? est-ce un avancement ? question difficile à résoudre et que pour notre part nous contenterons de poser. Une chose est seulement certaine, c'est que le général Gemeau n'aurait pas mieux demandé que de garder le commandement de Lyon, et il a fallu faire violence à ses sympathies, sinon à ses intérêts, pour le déterminer à accepter la très-problématique récompense qui lui est aujourd'hui dévolue.

Nous n'avons pas ménagé la vérité au général, nous la lui avons dite avec modération en plus d'une circonstance, toutefois, il ne nous coûte rien de reconnaître ici que, malgré les critiques dont son administration a été l'objet de notre part, il a usé avec plus de sagesse que d'autres, moins prudents auraient pu le faire, d'un pouvoir toujours dangereux parce qu'il est sans limite. Certes, nous n'approuverons jamais ni la suppression des journaux, ni les arrestations si nombreuses effectuées comme au hasard et dans un simple but d'intimidation, nous n'approuverons pas davantage la fermeture des cafés et des magasins de librairie, opérée par ordonnance, et sur les indications de la police ; cette substitution du bon plaisir au régime légal n'est plus de notre temps, elle n'est pas même, quoiqu'on en dise, une conséquence de l'état de siège. Mais, ces réserves faites, nous avouons que le départ du général Gemeau nous inspire des regrets et le nom de son successeur, la réputation que ses excentricités lui ont faite, pour ne rien dire de plus, même dans les hauts rangs de l'armée, ne sont pas propres à les diminuer ; à son arrivée à Lyon, le général Gemeau, au milieu des circonstances difficiles où nous nous trouvons, fit preuve de beaucoup d'habileté et de conciliation ; c'est grâce aux bons rapports, à l'entente réelle qui existaient entre lui et les autorités municipales et préfectorales, c'est grâce aux sentiments républicains dont il ne faisait pas mystère à cette époque que nous avons pu traverser sans dissensions civiles les premiers mois qui ont suivi la révolution de Février.

Si, dans l'esprit du général, son envoi à Rome est une quasi-disgrâce, il doit comprendre maintenant que les partis ne tiennent jamais compte que des services qu'on leur rend exclusivement ; vous aurez beau dire au parti qui vous avait choisi pour instrument de sa politique : J'ai servi l'ordre ; j'ai mis ce que j'avais de bonne volonté et de courage à la disposition de mon pays ; je jure que tout comme un autre